

HABILITATION ELECTRIQUE SELON LA NORME NF C18-510 - BR/BC/B2/B1 INITIALE



■ CONTEXTE & OBJECTIFS

- Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse tension.



Durée

21
3
HEURES
JOUR(S)



Pré requis

La formation habilitation électrique B1 B2 BR BC est recommandée pour les électriciens.
Recyclage habilitation électrique B1 B2 BR BC obligatoire tous les 3 ans.



Public concerné

Toute personne chargée d'assurer des interventions de dépannage ou de raccordement, des mesurages, essais, vérification sur des ouvrages électriques en BT.

■ TYPE DE FORMATION :

Présentiel

■ PROGRAMME

1) ASPECTS REGLEMENTAIRES

Origine et domaines d'application de la publication UTE NF C 18-510
Les dangers électriques
Les différents types de risques
Identification et analyse de situations à risques

2) LES CONSEQUENCES

Effets physiopathologiques, conséquences matérielles
Conduite à tenir lors d'un accident ou incendie d'origine électrique

3) LES PRINCIPALES MESURES DE PROTECTION

Règles à observer suivant la nature des installations
Protection contre les contacts directs : signalisation, accès réservés, éloignement, obstacles et écrans, dispositifs différentiels à haute sensibilité
L'équipement individuel et l'outillage isolé
Délimitation et balisage de la zone de travail ou d'intervention
Distances de sécurité et zones d'environnement

4) LES OPERATIONS SUR UN OUVRAGE ELECTRIQUE

Travaux et interventions électriques
Opérations hors tension
Procédure de consignation et de déconsignation
Opérations de mesurage : appareils de mesure et vérificateurs d'absence de tension
Remplacement de fusibles, lampes et accessoires d'éclairage

5) L'HABILITATION ELECTRIQUE

Définition, caractéristiques et codes utilisés
Processus d'habilitation
Rôle, mission des différentes personnes

6) CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique

7) BILAN DES ACQUIS PAR EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

■ METHODOLOGIE UTILISEE

A l'issue de la formation, un support pédagogique "HABILITATION DES ELECTRICIENS" est remis à chaque stagiaire.

■ EVALUATION

A l'issue de la formation un avis après formation et un titre d'habilitation pré rédigé seront adressées au stagiaire avec une attestation individuelle de fin formation. Cette formation doit faire l'objet d'un recyclage tous les trois ans du personnel habilité.

Le stage est conforme aux recommandations de la CARSAT.

■ COMPETENCES VISEES

A la fin de la formation, les participants se seront appropriés les connaissances et savoir-faire leur permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse tension.

■ ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

- Formateur qualifié

La convocation et la convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur.